



CAPD vendredi 22 mars
Mesures de carte scolaire, stages
CAPA-SH, DIF, point sur les permutations.

Groupe de travail lundi 25 mars
PACD/PALD

CAPD jeudi 28 mars
Personnels à besoins particuliers
Allègement de service - PACD/PALD

Demande de mise en dispo :
- sur autorisation : réception IEN le 10/04
- réintégration : réception IEN le 17/04

Demandes de Temps partiels
- de droit : réception IEN le 10/04
- sur autorisation : réception IEN le 10/04
- réintégration à tps complet : réception IEN le 10/04

Possibilités d'intégration
instits dans le corps des
PE dans le Rhône :

par liste d'aptitude : 18
par concours interne : 2

snuipp rhône

informations

n° 9 - 14/03/2013
prix : 0,15 €

édito

Réunions d'Informations Syndicales

Mercredi 27 mars
RIS spéciale "mouvement"
à la Bourse du Travail - Salle des Congrès

Mercredi 10 avril 2013
Actualités, refondation, carte scolaire,
mouvement...
partout dans le département
voir le site : <http://69.snuipp.fr>
Vous pouvez déduire 6 h de RIS des
animations pédagogiques ou de la journée
de solidarité.

**Congrès départemental du
SNUipp**
mercredi 22 et jeudi 23 mai
à la Bourse du Travail
congrès préparatoire au Congrès
national du SNUipp qui se déroulera du
10 au 14 juin à St-Malo

Avec une dotation de 191 postes, la rentrée 2013 aurait pu s'annoncer moins tendue que les dernières années. Il n'en sera rien car la rentrée 2013 ce sera aussi 2 800 élèves en plus, attendus (après les 2 700 de la rentrée 2012) et une arrivée massive de Master 2 admissibles contractualisés pour une année à 1/3 de temps. Le mouvement s'annonce ainsi compliqué avec 230 PE stagiaires (à 2/3 temps en classe) et 405 Master 2.

Le DASEN a choisi de bloquer 230 postes entiers en associant PES et M2. D'autres M2 seront associés avec des PEMF ou serviront pour la dotation du "plus de maîtres que de classes". Certains pourraient être nommés dans la brigade de remplacement.

Le renouveau de la politique éducative ne se fait donc pour l'heure pas sentir et les palinodies gouvernementales ne rassurent guère quant aux ambitions affichées, il y a presque un an.

**Alors que débute le débat parlementaire sur la
refondation de l'école, le SNUipp avec la FSU appelle les
enseignants des écoles à manifester**

le Samedi 6 avril à Paris.

Après le grève réussie du 12 février, ce sont les enjeux de la Refondation qu'il faut rappeler : conditions de travail, conditions de scolarisation, formations initiale et continue, Education prioritaire, direction et fonctionnement de l'école.

En un mot, un vrai changement !

Yannick Le Du
Co-secrétaire départemental



Le 6 avril à Paris

Le projet de loi d'orientation et de programmation est en discussion à l'Assemblée Nationale.

Pour la FSU, ce moment important est l'occasion de rappeler les enjeux majeurs de la refondation de l'école de la République lancée par François Hollande. Si la FSU partage avec le gouvernement la volonté de rénover la politique éducative, elle ne peut que constater le manque d'ambition des propositions faites à ce jour.

C'est pourquoi la FSU et ses syndicats appellent à manifester à Paris le 6 avril prochain :

- pour une amélioration des conditions de scolarisation des élèves et des conditions de travail des enseignants,
- pour une refonte des programmes, des formations

initiale et continue,

- pour une relance de l'Education Prioritaire
- pour une revalorisation salariale avec la fin du gel du point d'indice
- pour une autre loi sur l'enseignement supérieur et la recherche que celle dernièrement proposée par le Ministre.

Nous invitons les collègues qui souhaitent manifester à Paris ce 6 avril à entrer en contact avec la section.

Les billets de train seront pris en charge par le SNUipp-FSU 69 en totalité pour les syndiqués et en partie pour les non syndiqués.



Sommaire

page 1

Edito

Réunions d'Informations

Syndicales

Congrès départemental

page 2

Le 6 avril à Paris

Après les permutations

Temps partiels : à quand

un second souffle ?

CTSD carte scolaire du 12

mars

Emplois d'Avenir

Professeurs

Après les permutations

Les résultats tant attendus par 450 collègues du Rhône qui souhaitaient intégrer un autre département, laissent un goût très amer ! Seulement 121 d'entre eux obtiennent satisfaction. Encore un triste record battu, cette année.

Ces collègues vont pouvoir participer au mouvement dans leur département de destination. Nous leur conseillons de contacter la section du SNUipp de ce nouveau département afin d'avoir tous les renseignements nécessaires.

Pour les 330 collègues qui n'obtiennent pas satisfaction, la phase des Exeat-Ineat devrait débuter courant avril. Nous mettrons prochainement toutes les infos nécessaires sur notre site. Cette phase s'annonce malheureusement compliquée. En effet 137 enseignants seulement, intégreront le Rhône, par permutation à la rentrée prochaine. Nous pouvons craindre que le DASEN n'accorde que très peu d'exeat !

Temps partiels : à quand un second souffle ?

Depuis plusieurs semaines, les enseignants attendent la publication de la circulaire des temps partiels. Le retard pris dans cette publication va avoir des conséquences pour les collègues comme pour les écoles. En effet, les compléments de service ne pourront être ni associés, ni publiés pour la phase principale du mouvement. Les collègues devront donc attendre juin pour organiser leur semaine. Cela risque de créer des situations compliquées voire aberrantes, ceci au détriment des écoles et des élèves au final. Au delà de cette déplorable gestion des temps partiels, le SNUipp continue de réclamer la fin de la limitation des temps partiels. Aujourd'hui, la loi garantit un droit au temps partiels aux collègues dont les enfants ont moins de trois ans. Dans le Rhône, le DASEN autorise en plus des temps partiels à 75% aux collègues qui élèvent des enfants de moins de 16 ans et jusqu'à 50% pour raisons médicales. Cette année encore, la dotation académique et surtout le recrutement de contractuels à 1/3 temps ne permettront pas d'amélioration de cette situation. Cela fait pourtant partie des meilleures conditions de travail attendues par les collègues.

CTSD carte scolaire du 12 mars

Rappelons que les mesures proposées au cours de ce CTSD sont en attente de validation pour le CDEN du 21 mars et qu'au mois de juin se tiendra un groupe de travail qui réajustera les mesures prises en mars avant le CTSD de rentrée. A ce jour, on compte 93 créations, pour 56 fermetures ce qui laisse augurer un certain nombre de réajustements pour la fin de l'année compte tenu des

2 800 élèves attendus en plus en septembre dans le Rhône. **A noter l'implantation de 21 équivalents temps plein (ETP) dans le cadre du "plus de maîtres que de classes" : ce sont 3 M2 qui déchargeront partiellement 3 titulaires dans leurs classes, pour arriver à 1 ETP par école (en diff, RRS ou Eclair) désignée par les IEN à la demande du DASEN (voir la liste sur le site).**

Emplois d'Avenir professeurs

Le dispositif Emplois d'Avenir Professeur (EAP) qui a débuté en janvier 2013, va réellement commencer dans le Rhône dans les prochains jours. Ce dispositif, réservé à certains boursiers, offre la possibilité à des étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement, d'intégrer un établissement à raison de 12h hebdomadaires. Concrètement, ces EAP (en licence ou master) dans le 1er degré, observent les différents niveaux de classe, les différents fonctionnements de l'école et pourront accompagner des activités péri-éducatives. Chaque EAP doit avoir un tuteur, enseignant volontaire (indemnisé 300 euros) et doit être encadré par le directeur pour lequel le SNUipp réclame du temps pris sur l'AP ou les animations pédagogiques. Toujours est-il que 81 EAP vont arriver dans autant d'écoles dont les critères de désignation nous sont inconnus à ce jour. Pour le SNUipp, les EAP sont une première reconnaissance de la crise de recrutement et de la nécessité de démocratiser l'accès au métier. Mais le SNUipp aurait préféré la mise en place de véritables pré-recrutements avec tous les droits afférents.

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Christian DOMAS
Séverine GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Patrick LABALME
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Alexandra MARIAZ
Françoise MOULINIER
Valéria PAGANI
Isabelle PERREL
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Infor- mations

**Bulletin hebdomadaire
d'information**

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

Cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0615 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

